

Inauguré le 25 septembre 2020, le FIAA (Fond International d'Art Actuel) propose différentes collections d'art, notamment celles de son fondateur, Lucien Ruimy. Situé dans le centre-ville du Mans, ce centre d'art, qui a nécessité quatre années de travaux, accueille des visiteurs six jours par semaine.

Un bâtiment moderne aux traits particuliers

Structure aux formes atypiques, le FIAA est né à l'initiative de Lucien Ruimy. Ce projet a vu le jour grâce à des fonds personnels, des aides départementales et des mécènes (Crédit Mutuel, Lefranc Bourgeois, Citya...). Lorsque l'on pénètre dans cette galerie flambant neuve, plus de 8m de vide nous séparent du plafond. À l'intérieur, un hall de 350 m² entouré de murs noirs est illuminé par trois piliers massifs peints de couleurs vives.





Une imposante réserve d'œuvres d'art

La salle d'exposition dévoile des œuvres accumulées depuis une trentaine d'années par le maître des lieux ; créations notamment collectées lors de l'exposition d'art Puls'art organisée chaque année au Mans. D'autres œuvres offertes par des artistes proches de Lucien Ruimy sont également accrochées.

Le bâtiment abrite d'autres pièces en son sein : une salle de lecture, deux salles de visioconférence disponibles à la location, une salle dans laquelle sont stockées les œuvres non exposées. La première exposition restera jusqu'à mi-décembre 2020. Au total, **trois collections** et plus de 200 œuvres sont stockées dans le centre d'art.

Nicolas GUINAUDEAU.

Photos : Nicolas G.

Centre FIAA, 8, allée Leprince d'Ardenay - Là Visitation, au Mans. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h. Visites guidées possibles sur certains jours. Tarifs : 5 €, réduit : 2,50 € (gratuit pour les moins de 7 ans). Téléphone : 02 21 76 02 34. Site : www.fiaa-lemans.com

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)